

me recevoir. Il s'agit d'une dépense insinifiante de \$1,000 au plus; cependant, hier, on nous a demandé un crédit de \$3,800,000 et aujourd'hui on nous demande encore de voter une somme de \$1,500,000 pour l'entretien des brise-glaces et des navires à vapeur au service du département. Mais lorsqu'il s'agit de prêter une faible assistance aux gens de ma région, dans le bas du fleuve, on nous refuse carrément.

L'hon. M. BALLANTYNE: Si mon honorable ami veut bien le permettre, je ferai observer qu'il n'a pas été traité si mal que cela par le département de la Marine et des Pêcheries. On vient de me communiquer le renseignement que le département a donné ordre au capitaine Blaise du *Stanley* d'embarquer quatre marins à son bord afin d'aller au secours de la goélette *Maria-Lydia*, qui se trouve au large des îles de la Madeleine, à l'heure actuelle. Le propriétaire, le capitaine Dumont, a reçu un rapport à cet effet. Mon honorable ami voudra bien admettre, je l'espère, que le département a donné à ce cas toute l'attention voulue, comme nous le faisons toujours du reste en pareille occurrence.

M. CASGRAIN: Je suis heureux d'obtenir ces renseignements de la bouche du ministre. A quelle date le département s'est-il décidé à agir? Cette lettre est datée du premier mars.

L'hon. M. BALLANTYNE: Aujourd'hui, à onze heures.

M. CASGRAIN: J'ose donc espérer que ces infortunés ont été sauvés et ont reçu aide et assistance de la part du département. Cependant, je ferai observer qu'il s'est écoulé un bon bout de temps depuis que j'ai reçu cette lettre.

M. POWER: Avant que le crédit soit adopté, je désire appeler l'attention du ministre sur un incident qui est survenu il y a quelques mois dans la ville de Québec.

Vu la considération que le ministre de la Marine témoigne toujours aux classes ouvrières et plus particulièrement à celles qui chôment, on avait dit que ces navires se construisaient conformément à un programme dont l'exécution n'avait lieu que pour assurer de l'emploi aux personnes sans ouvrage, et j'ai demandé au ministre, à cause de la situation grave dans laquelle se trouvait la ville de Québec, de bien vouloir y faire réparer les navires de bonne heure l'hiver, afin de remédier à une situation devenue fort critique à cette époque de l'année, comme aussi afin que l'ouvrage n'eut pas à être exécuté au printemps, retardant par là la navigation.

[M. Casgrain.]

J'écrivis au ministre une lettre dans laquelle je lui signalais ce chômage, ajoutant que le ministère avait un grand nombre de bateaux mis en hivernage l'hiver à Québec et lui demandant de bien vouloir donner des ordres pour que les réparations fussent exécutées, s'il était possible, durant les premiers mois de l'hiver. Je lui disais qu'en agissant ainsi il procurerait de l'emploi à un grand nombre d'ouvriers dans un temps où il est difficile d'obtenir de l'ouvrage. C'était le 30 novembre 1920 que j'écrivais cette lettre, et j'ai pensé que c'était une demande raisonnable à faire au ministre. Si jamais il y a eu urgence, c'était bien à cette époque et si le ministre avait accédé à ma demande, il n'en aurait pas coûté un sou de plus au ministère; de plus l'argent aurait été dépensé à une époque où il en serait résulté le plus grand bien.

Je dois dire que jusqu'ici ces réparations n'ont pas été faites et que depuis trois semaines peut-être le port de Québec est libre de glaces. Ne recevant pas de réponse à ma lettre du 30, j'écrivis de nouveau. La réponse à ma lettre du 30 novembre ne m'est parvenue que le 13 décembre. Il faut que le ministre soit un homme bien affairé, car il prend du temps à répondre, si jamais il répond. Dans sa lettre du 13, il m'assure que ces navires seront examinés dès qu'on les aura mis en hivernage. Le 17 décembre, je lui fais savoir que les navires sont rendus et que les réparations donneraient de l'emploi à soixante-dix, peut-être cent ouvriers pendant près de six semaines, à une époque où ils y trouveraient un grand avantage. Le ministre n'a pas répondu. Le 24 décembre, je reçois du secrétaire du département une lettre dans laquelle il accuse réception de la mienne et me dit que l'on attend le rapport des inspecteurs. A cette époque, un grand nombre de personnes étaient à Québec réduites à la dernière extrémité, incapables d'obtenir de l'emploi. J'ai écrit une lettre à l'inspecteur, et il m'a répondu que l'inspection était terminée, que les navires étaient prêts à subir les réparations. Dans le même temps les chômeurs tenaient à Québec une assemblée où ils votèrent des résolutions dans lesquelles il était dit:

Considérant que le Gouvernement a pour politique annoncée de voir à ce que les travaux publics soient, dans la mesure du possible, exécutés de manière à alléger la présente crise de chômage;

Considérant que dans le port de Québec se trouvent un grand nombre de navires de l'Etat, lesquels ont besoin d'être visités et réparés.

Cette assemblée décide de prier le très honorable premier ministre Arthur Meighen et l'ho-